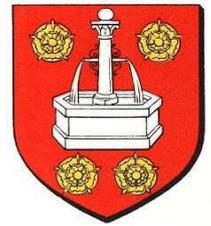




**SIVU BALBRONN-TRAENHEIM
RESTAURATION SCOLAIRE
RENTREE 2024/2025**



Madame, Monsieur,

Nous vous proposons d'inscrire votre enfant à la restauration scolaire qui débutera le lundi 4 septembre 2023, en retournant le formulaire d'inscription ci-dessous à la Mairie de Balbronn :

mairie@balbronn.fr

170 place Pasteur Albert Kiefer 67310 Balbronn – Tél. : 03 88 50 38 33

- **Restauration scolaire** 9€/enfant/jour

A partir de la Grande Section de Maternelle dès la rentrée des classes

Restauration à l'Auberge du Loejelgucker (encadrée par une ATSEM et un bénévole)

Les lundis-mardis-jeudis et vendredis (dans la limite des places disponibles)

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant par période scolaire (entre chaque vacances scolaires).

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Mairie de Balbronn : mairie@balbronn.fr - 03 88 50 38 33

Cordialement vôtre,

Grégory COURQUIN
Président du SIVU RPI BALBRONN-TRAENHEIM
Viviane FRITSCH-TREBUS
Vice-Présidente du SIVU RPI BALBRONN-TRAENHEIM



Inscription

A remettre au plus tard le 27 juillet 2024 à la mairie de Balbronn

Inscription prise en compte uniquement accompagnée de l'envoi de la charte de bonne conduite et du règlement intérieur signés

 **La mairie de Balbronn sera fermée du 02 au 25 août 2024 inclus. Aucune inscription ne pourra être enregistrée pendant ou après cette période.**

Parent : Nom Prénom.....

Souhaite inscrire mon enfant : Classe..... Age

Adresse

Téléphone..... Courriel.....

- Restauration inscription pour la 1^{ère} période de l'année scolaire (entre chaque vacances scolaires)**

Vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription pour la 1^{ère} période de l'année scolaire, qui sera à joindre au présent document et à remettre **au plus tard le 27 juillet 2024** à la mairie de Balbronn.

- Restauration inscription pour une autre période de l'année scolaire (entre chaque vacances scolaires)**

Présent document et à remettre **au plus tard le 27 juillet 2024** à la mairie de Balbronn.

Un formulaire d'inscription pour les périodes **vous sera adressé sur demande** : mairie@balbronn.fr

Règlement : Après réception de l'inscription, un ASAP (avis des sommes à payer) vous sera adressé par le Trésor Public que vous réglerez directement par chèque ou virement.

Date :

Signature :